



1 - Actualité nationale et internationale

Tarifications bancaires : décisions du CCSF

Faisant suite au rapport de propositions sur les tarifs bancaires de MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a pris, lors de sa réunion du 21 septembre 2010, un certain nombre de mesures pour des tarifs bancaires plus justes et plus équilibrés.

1 – Renforcer la lisibilité, la transparence, la comparabilité et le suivi des tarifs bancaires

A partir du 1^{er} janvier 2011, une liste standard de 10 tarifs figurera en tête des nouvelles plaquettes tarifaires et, à partir du 30 juin 2011, les banques feront figurer le total du montant mensuel des frais bancaires dans les relevés mensuels de compte. Le CCSF assurera une nouvelle mission d'observatoire des tarifs bancaires et remettra son premier rapport en septembre 2011.

2 – Ouvrir la voie à des moyens de paiement plus modernes

Les banques ont pris l'engagement de poursuivre la diffusion active de la carte à autorisation systématique et de proposer une initiative sur le virement de proximité pouvant se substituer au chèque. Le CCSF lancera des travaux pour l'évolution du TIP et une étude sur l'utilisation du chèque.

3 – Améliorer le fonctionnement des forfaits

Les banques se sont engagées à mieux détailler le contenu des forfaits dans les plaquettes tarifaires et lors de la souscription, à garantir que les forfaits présentent toujours un avantage tarifaire par rapport à l'offre à la carte, et à mettre en place une nouvelle génération de forfaits personnalisables par le client. Le CCSF dressera un état des lieux avant le 1^{er} juin 2011.

4 – Prévenir les incidents de paiement et leur impact pour les consommateurs

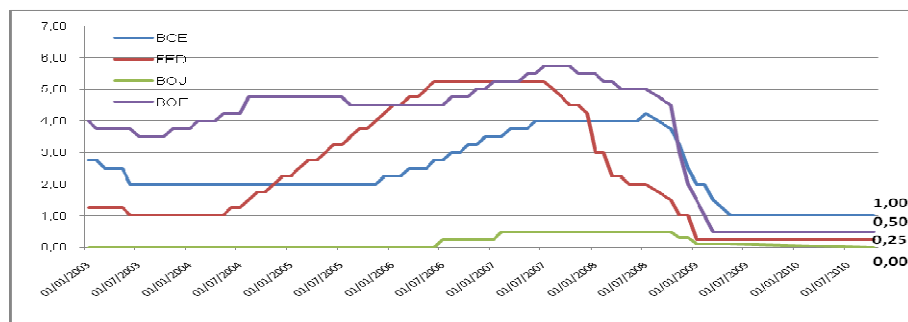
Pour les clientèles fragiles, les banques se sont engagées à intégrer dans toutes les offres bancaires de gammes de paiement alternatifs (GPA) un nombre minimum d'alertes sur le niveau du solde (mise en place du dispositif courant 2011), à intégrer dans les offres de GPA un tarif limité pour les frais d'incident (notamment les commissions d'intervention), et à proposer d'ici fin 2010 une solution transitoire permettant au minimum de limiter la perception de ces frais dans le cadre de la GPA existante.

Taux d'intérêt

La BCE et la FED maintiennent le statu quo monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 7 octobre 2010 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe que « les données économiques récentes confirment l'anticipation d'une poursuite de la reprise à un rythme modéré au second semestre de l'année, dans un contexte empreint d'incertitudes ».

Le Comité monétaire de la FED a maintenu le 21 septembre 2010 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. En août 2010, les dépenses de consommation des ménages américains ont augmenté de 0,4 % par rapport à juillet. Les prix à la consommation (hors énergie et hors alimentation) mesurés en août sur un mois ont augmenté de 0,1 % et progressé en glissement annuel de 1,4 %. La production industrielle a augmenté de 0,2 % par rapport à juillet.



PIB

Selon les estimations d'Eurostat, le PIB de la zone euro et celui de l'UE 27 ont augmenté de 1 % au deuxième trimestre 2010 par rapport au précédent et respectivement de 1,9 % et 2 % par rapport au deuxième trimestre 2009.

Chômage

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France ...

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits au Pôle Emploi s'établit à 2 692 500 à fin août 2010, soit une hausse de 0,6 % sur un mois en données CVS-CJO (+ 15 900 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 4,9 % (+ 4,7 % pour les hommes et + 5,1 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A croît de 16,6 %.

... stabilité du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 10,1 % en août 2010, inchangé par rapport à juillet. Il était de 9,7 % en août 2009. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,6 % en août 2010. Il était de 9,2 % en août 2009.

Inflation

Hausse des prix en France et du taux d'inflation dans la zone euro

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,2 % sur un mois en août 2010 ; sur un an, il croît de 1,3 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 0,6 %.

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 1,8 % en septembre 2010. En août, il était de 1,6 %.

Asie/Pacifique

La BoJ ramène son taux directeur à 0 %

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 5 octobre 2010 de ramener son taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 et 0,1 %, contre 0,1 % taux en vigueur depuis décembre 2008. Cette décision est destinée à relancer l'économie, stabiliser les prix et combattre la cherté du yen. La BoJ a par ailleurs annoncé la création d'un fonds de 43 milliards d'euros destiné à financer des achats d'actifs (emprunts d'Etat, billets de trésorerie, obligations d'entreprises). En août 2010, la production industrielle du Japon a reculé de 0,3 %. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont baissé de 1 % sur un an en août. Les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 1,7 % en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 5,1 % contre 5,2 % en juillet. En août 2010, les exportations et les importations ont crû respectivement de 15,8 % et de 17,9 % sur un an et l'excédent commercial a reculé de 37,5 % en glissement annuel à 913 millions d'euros.

La cherté du yen par rapport au dollar et à l'euro pénalisant les exportations, les autorités japonaises sont intervenues sur le marché des changes pour stopper l'envolée de la devise nippone.

Assez bonne tenue du commerce extérieur de la Chine

En août 2010, la production industrielle chinoise a progressé de 13,9 % en glissement annuel contre 13,4 % en juillet. En août 2010, l'indice chinois des prix à la consommation a crû de 3,5 % sur un an contre 3,3 % en juillet. Les importations ont augmenté de 35,2 % en glissement annuel. Les exportations ont crû de 34,4 % en août contre 38,1 % en juillet. L'excédent de la balance commerciale chinoise s'est élevé à 20 milliards de dollars. La Chine ne souhaite pas une réévaluation rapide du yuan.

Supervision bancaire

Le Comité de Bâle

Le Comité de Bâle a annoncé le 12 septembre 2010 un renforcement notable des exigences de fonds propres et entériné sans réserve les accords auxquels il était parvenu le 26 juillet 2010. Ces modifications, de même que l'adoption d'une norme de liquidité forment un élément essentiel du programme de réforme financière mondiale qui sera présenté au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, à Séoul, en novembre prochain.

Publication au Journal Officiel

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 25 août 2010 modifiant diverses dispositions réglementaires relatives au contrôle prudentiel des établissements de crédit et des entreprises d'investissement a été publié au Journal Officiel de la République le 24 septembre 2010.

Projet de loi de finances 2011

Outre-mer

Publications

Microcrédit

Les crédits de la mission outre-mer s'élèvent à 1,45 milliard d'euros en autorisations d'engagement et à 1,46 milliard d'euros en crédits de paiement. Le projet de loi de finances comprend deux axes : l'emploi et les conditions de vie outre-mer.

Les crédits de la mission sont projetés respectivement à 1,26 milliard d'euros en autorisations d'engagement et 1,28 milliard en crédits de paiement en 2012 et 1,25 milliard en autorisations de paiement et 1,19 milliard en crédits de paiement en 2013.

L'Observatoire de la microfinance, présidé par Michel Camdessus, a publié son deuxième rapport annuel. Le rapport souligne l'intérêt croissant suscité par la microfinance en France, la prise de conscience au sein de la profession bancaire pour faciliter l'accès au crédit ainsi que le rôle majeur joué par les pouvoirs publics dans la promotion de ce moyen de financement, notamment par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Ce développement va de pair avec l'apparition de nouveaux risques et un renforcement de la régulation est indispensable.

Le rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/microfinance-2009.pdf>

Publications de l'IEOM

Balance des paiements

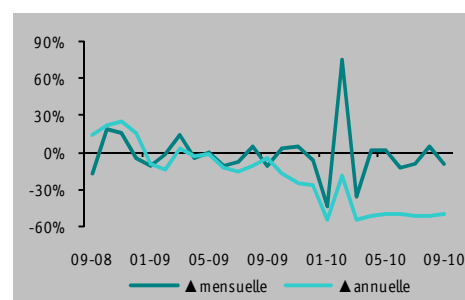
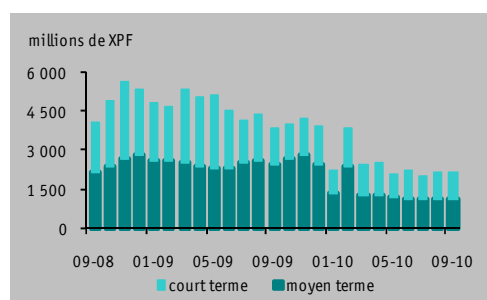
Les rapports annuels 2009 des balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française ainsi que la synthèse publiée sous forme de note expresse (n° 24) sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.ieom.fr

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Dynamisme des mobilisations à court terme sur le mois.

en millions de F CFP	août-09	juil-10	août-10	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	1 718	931	996	7,0%	-42,0%
Utilisations à moyen terme	2 475	1 058	1 027	-2,9%	-58,5%
Refinancement total	4 193	1 989	2 023	1,7%	-51,8%



Cotation

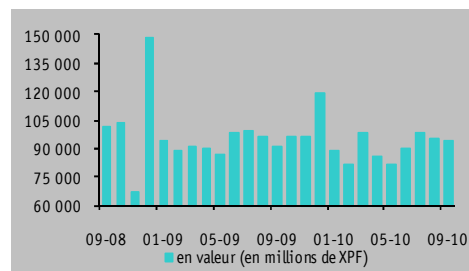
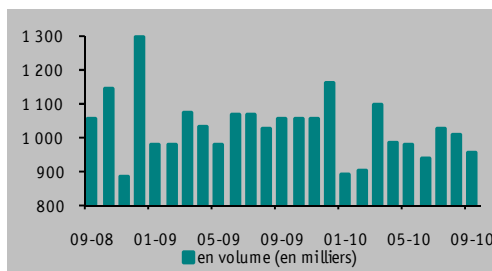
Augmentation du nombre d'entreprises cotées.

en nombre	sept-09	août-10	sept-10	▲/mois	▲ gliss. annuel
Entreprises cotées	4 792	6 139	6 209	1,1%	29,6%
dont entreprises cotées sur doc. comptable valide	1 744	1 709	1 757	2,8%	0,7%
Entreprises éligibles au refinancement IEOM	1 082	1 569	1 295	-17,5%	19,7%

Compensation

Poursuite de la baisse des opérations au mois de septembre.

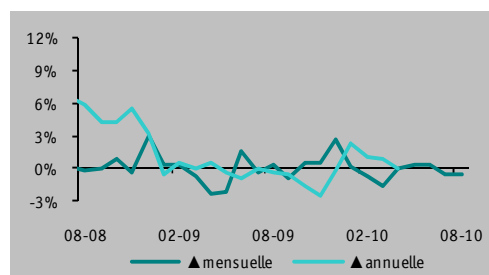
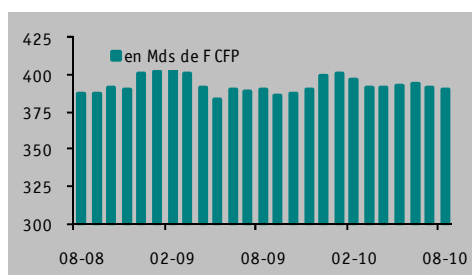
	août-10	sept-10	▲/mois	Cumul 2010	▲ cumul/an
Nombre	1 004 257	951 060	-5,3%	8 748 852	-5,2%
Montant (millions de F CFP)	95 052	94 147	-1,0%	813 451	-2,4%



Masse monétaire

Diminution de la masse monétaire sur le mois.

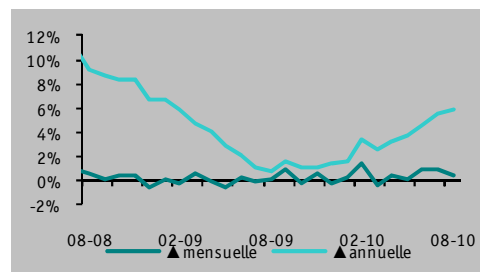
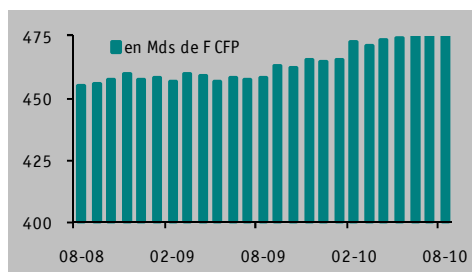
en millions de F CFP	août-09	juil-10	août-10	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 811	14 573	14 553	-0,1%	5,4%
Dépôts à vue	145 771	149 099	149 376	0,2%	2,5%
Comptes sur livrets	103 733	109 949	109 931	0,0%	6,0%
Comptes d'épargne logement	210	228	228	0,0%	8,6%
Dépôts à terme	115 393	113 115	110 923	-1,9%	-3,9%
Autres	10 717	4 598	4 558	-0,9%	-57,5%
Total M3	389 635	391 562	389 569	-0,5%	0,0%



Concours des banques locales à l'économie

Progression de l'encours des créances douteuses en août.

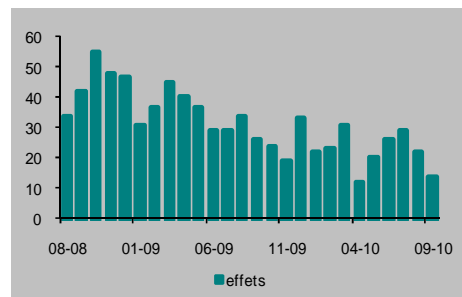
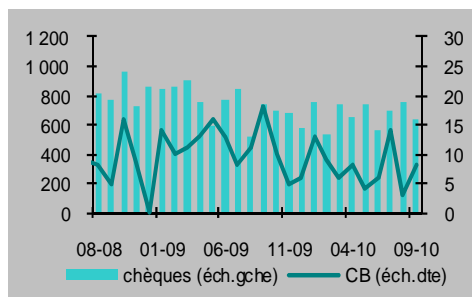
en millions de F CFP	août-09	juil-10	août-10	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	134 087	140 351	140 987	0,5%	5,1%
Crédits d'équipement	62 477	62 923	62 719	-0,3%	0,4%
Crédits à l'habitat	153 717	154 589	154 797	0,1%	0,7%
Autres crédits	74 042	79 463	80 175	0,9%	8,3%
Créances dout. brutes	34 012	45 454	46 752	2,9%	37,5%
Total CCB	458 335	482 780	485 430	0,5%	5,9%



Incidents de paiement

Baisse des incidents de paiements sur chèques et sur effets sur le mois comme sur l'année.

en nombre	sept-09	août-10	sept-10	▲/mois	▲/an
Incidents de paiements :	780	782	655	-16,2%	-16,0%
- sur chèques	736	757	633	-16,4%	-14,0%
- sur effets	26	22	14	-36,4%	-46,2%
- retraits de cartes bancaires	18	3	8	166,7%	-55,6%



Interdits bancaires

Diminution continue du nombre de personnes physiques frappées d'une interdiction bancaire en septembre.

en nombre	sept-09	août-10	sept-10	/mois	/an
Interdits bancaires en fin de mois	3 929	3 908	3 878	-0,8%	-1,3%
- dont personnes physiques	3 489	3 454	3 417	-1,1%	-2,1%
- dont personnes morales	440	454	461	1,5%	4,8%

3 – Brèves économiques locales

.....

Relance économique

Refonte du dispositif d'aide à l'initiative économique

Le Projet de loi de Pays portant réforme du dispositif d'aide à la création ou au développement d'entreprises (ACDE), a été approuvé en Conseil des ministres du 16 septembre 2010. Ce texte vise à optimiser le traitement des dossiers selon trois axes : (i) spécialisation : transparence et information sur les critères économiques d'attribution de l'aide ; (ii) simplification des procédures : démarches administratives allégées pour les très petites entreprises s'agissant des demandes d'aides inférieures ou égales à 500 000 F CFP ; (iii) responsabilisation : contrôle renforcé de l'utilisation des fonds publics alloués. Mis en place en 1995, ce dispositif permet de soutenir les créations d'entreprises ainsi que les entités existantes dans leur projet d'extension impliquant la création d'emplois salariés. Depuis le début d'année, une cinquantaine d'entreprises a bénéficié de cette aide.

SAMU entreprises et emplois

La chambre de commerce et d'industrie (CCISM) a organisé fin août 2010, un « séminaire d'actions à mettre en œuvre en urgence » (SAMU entreprises et emplois) réunissant 80 chefs d'entreprises. L'objectif était de définir des mesures à prendre dans les six prochains mois, sans coût supplémentaire pour le Pays, afin d'aider les entreprises confrontées aux difficultés conjoncturelles. Les actions identifiées lors de ce séminaire ont été rendues publiques le 28 septembre 2010. Elles se décomposent autour de quatre axes :

- Financier : mensualisation des règlements fiscaux sans pénalité et mise en œuvre de moratoires fiscal, social et financier ; accès au financement facilité par le recours au fond de garantie SOGEFOM auquel pourrait s'ajouter un fond de garantie territorial à destination des TPE et PME à créer ; régularisation des retards de paiement des pouvoirs publics locaux et nationaux sous deux mois ;
- Investissement : mise en œuvre du pouvoir coercitif des maires dans le cadre des plans d'urbanisme des communes s'agissant de la réfection des façades ; ouverture de la maîtrise d'ouvrages en matière de logement social aux entreprises privées ; investissements du Pays et incitations fiscales et financières réservés en priorité aux projets à forte valeur ajoutée et source d'effets induits sur l'économie polynésienne ;
- Soutien à la consommation locale : promotion des produits et services locaux et mise en place d'une campagne de communication appropriée sur cette thématique ; développement de la promotion à l'international des spécificités culturelles et sportives locales ; lutte contre la concurrence déloyale en aménageant la franchise à l'importation.
- Emploi : flexibilité favorisée par l'assouplissement des règles en matière d'embauche et de licenciement.

DGDE

Avis défavorable de l'APF

Après avoir obtenu un avis réservé en commission des institutions, le projet de loi du gouvernement central relatif à la réforme de la Dotation Globale de Développement Economique (DGDE) a reçu un avis défavorable de l'Assemblée de Polynésie française, lors de sa séance plénière du 16 septembre 2010. Les principaux griefs portent sur le montant de l'enveloppe et sa pérennité (la loi de finances étant revotée chaque année au Parlement) ainsi que sur le caractère jugé restrictif de l'utilisation des fonds destinés aux communes. Pour mémoire, le projet de loi prévoit de substituer à la DGDE trois nouveaux instruments financiers (une dotation pour le fonctionnement, une dotation pour l'investissement des communes et une enveloppe contractualisée pour les investissements prioritaires).

Monétique

La carte CUP en Polynésie Française.

Dans le prolongement de la signature des contrats de représentation avec l'Océanienne des services bancaires (OSB) et l'Océanienne de financement (OFINA), filiales de la Banque SOCREDO, une visite officielle en Polynésie française du Président de la China Union Pay (CUP), accompagné des dirigeants des principales banques chinoises, est intervenue le 23 septembre 2010. Cette dernière a marqué l'aboutissement du partenariat commercial et technique entre la société CUP et les deux établissements de la place (OSB et OFINA) en vue d'accepter en Polynésie les cartes chinoises de paiement et de retrait. La CUP est leader des cartes bancaires en Chine et regroupe plus de 218 banques et près de 700 millions porteurs. En 2009, le montant total des transactions CUP a atteint les 104 milliards de F CFP. L'intégration de la Polynésie française au sein de ce vaste réseau monétique pourrait constituer une opportunité de développement économique puisqu'elle renforce les relations avec la République populaire de Chine, mais également avec l'ensemble du continent asiatique.

Energies renouvelables

Principes directeurs de la politique énergétique

En séance du 13 septembre 2010, le Conseil des ministres s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur d'une société polynésienne spécialisée dans le secteur des énergies renouvelables pour le financement d'une étude de faisabilité d'une centrale thermique off-shore d'une puissance de 5 mega-watts. Dans le prolongement, le Conseil Economique, Social et Culturel a rendu, le 20 septembre 2010, un avis favorable sur le projet de loi de Pays portant sur les principes directeurs de la politique

énergétique. Ce texte vise à favoriser la réduction de la consommation d'énergies fossiles en fixant comme objectif une production électrique issue à 50 % de l'exploitation des énergies renouvelables à l'horizon 2020. La poursuite de cet objectif pourrait notamment passer par l'édiction prochaine d'une réglementation ayant trait à la performance énergétique des nouveaux logements mais également par la mise en œuvre d'une écotaxe sur les véhicules les plus polluants conjuguées à la promotion des transports publics. Le CESC invite toutefois les pouvoirs publics à préciser le schéma directeur et son mode de financement.

PME

Organisation du premier salon Planète PME en Polynésie française

A l'instar de la métropole et de la Nouvelle-Calédonie, et à l'initiative de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) de Polynésie française, la première édition polynésienne du salon Planète PME s'est déroulée le 23 septembre 2010, en présence d'une délégation de la CGPME nationale. Ce salon avait pour objectif de permettre aux chefs d'entreprises de rencontrer et d'échanger avec les acteurs de l'économie, qu'ils soient privés ou publics.

Création de la Représentation patronale du Pacifique sud.

Le déplacement de la délégation calédonienne a été l'occasion d'officialiser la création de la représentation patronale du Pacifique sud (RPPS), le 21 septembre 2010. Cette organisation régionale vise notamment à promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques et moraux des PME auprès des pouvoirs publics et des responsables socio économiques.

Tourisme

Deux nouvelles structures hôtelières.

Une nouvelle structure hôtelière 3 étoiles devrait ouvrir ses portes d'ici la fin du 1^{er} semestre 2011 à Huahine. Cette dernière, tournée vers l'environnement et le développement durable, a nécessité deux ans de travaux au terme desquels 32 bungalows seront offerts à la clientèle. Elle devrait employer une vingtaine de personnes.

Parallèlement, à l'occasion d'une conférence de presse parisienne, le PDG de Pacific Beachcomber a présenté, le 21 septembre, le prochain projet du Groupe hôtelier. Sise sur l'atoll de Tetiaroa et représentant un investissement de 5,9 milliards de F CFP, la nouvelle structure haut de gamme se composera de 39 villas et devrait ouvrir ses portes dans le courant du second semestre 2012. En outre, cet hôtel affiche des ambitions d'éco station en misant sur une énergie provenant à 100% de sources renouvelables : énergie solaire, bio carburant à base d'huile de coprah et air conditionné à l'eau de mer.

4 – Brèves économiques régionales

.....

Australie

Hausse de l'encours de crédit au secteur privé en août.

En août 2010, l'encours de crédit accordé par les intermédiaires financiers au secteur privé a augmenté de 3,1 % en glissement annuel en Australie. Les crédits à l'habitat ont progressé de 8,1 %, illustrant la vigueur du secteur du bâtiment : le nombre de permis de construire délivrés en août a crû de 4,4 % sur l'année. En revanche, les crédits aux entreprises se sont inscrits en retrait ; leur encours s'est contracté de 4 % sur l'année.

Nouvelle Zélande

Maintien du taux directeur

Lors de sa réunion du 16 septembre, la Banque de Réserve néo-zélandaise (RBNZ) a décidé de laisser son taux directeur inchangé à 3 %. Alors que les économies mondiales continuent de se redresser, les perspectives de reprise en Nouvelle-Zélande se sont affaiblies. En outre, le tremblement de terre qui a frappé Christchurch le 4 septembre a considérablement perturbé l'activité économique. Si la hausse des prix de certains biens et services est redoutée à la suite du séisme, la politique monétaire menée par la RBNZ vise davantage à maîtriser l'inflation à moyen-long termes.

Les indicateurs de référence

	date	2009	m -1	2010	Δ	Glissement	
Indicateurs macroéconomiques							
Indice des prix à la consommation (base 100 décembre 2007)	août	102,1	104,8	104,3	-0,4%	2,2%	
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand (base 100 janvier 2000)	juil	123,1	121,2	121,6	0,3%	-1,2%	
Commerce extérieur							
Exportations (en M F CFP)	juin	454,4	1 043,1	578,5	-44,5%	27,3%	
Importations (en M F CFP)	juin	12 726,0	13 818,3	12 351,0	-10,6%	-2,9%	
						(source : ISPF)	
Entreprises							
Importations de biens d'équipement (M F CFP)	juin	2 081,0	1 824,4	2 012,0	10,3%	-3,3%	
Immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)	août	135,0	109,0	139,0	27,5%	3,0%	
	août	5,0	2,0	13,0	0,0%	50,0%	
	août	130,0	107,0	126,0	-18,7%	-21,9%	
Personnes morales en interdiction bancaire (nb)	août	441,0	448,0	454,0	1,3%	2,9%	
						(sources : ISPF, IEO M)	
Ménages							
Importations de biens de consommation courante (M CFP)	juin	2 160,0	2 417,9	2 119,0	-12,4%	-1,9%	
Importations de produits alimentaires (M CFP)	juin	2 657,0	3 087,7	2 833,0	-8,2%	6,6%	
Immatriculation de véhicules particuliers neufs (nb)	août	310,0	266,0	356,0	33,8%	14,8%	
Personnes physiques en interdiction bancaire	août	3 509,0	3 480,0	3 454,0	-0,7%	-1,6%	
						(sources : ISPF, IEO M)	
Secteurs							
Agriculture							
Exportations de perles brutes (en M F CFP)	juin	593,0	296,0	809,0	173,3%	36,4%	
Exportations de poissons et crustacés (en M F CFP)	juin	620,0	331,4	897,0	170,7%	44,7%	
BTP							
Importations de ciment (en M F CFP)	juin	59,3	48,6	89,3	83,7%	50,6%	
Importations de bois transformé (en M F CFP)	juin	89,9	372,0	62,4	-83,2%	-30,6%	
Industrie							
Exportations de monoïen vrac et conditionné (en M F CFP)	juin	3,3	23,4	14,9	-36,3%	351,5%	
Exportations de nonien purée et en jus (en M F CFP)	juin	62,1	66,0	56,9	-13,8%	-8,4%	
Tourisme							
Trafic aérien (nb)	août	52 274	59 376	53 747	-9,5%	2,8%	
Nombre de touristes	juin	13 824	11 525	12 119	5,2%	-12,3%	
Taux d'occupation hôtelière	sept	58,0%	67,3%	66,4%	-0,9 pt	+ 8,4 pts	
						(sources : ISPF, CPH)	
Indicateurs financiers							
Dépôts							
Ménages							
	Dépôts à vue	août	57 550	59 912	58 155	-2,9%	1,0%
	Comptes sur livret	août	97 507	103 378	103 434	0,1%	6,1%
	Dépôts à terme	août	62 978	51 146	52 079	1,8%	-17,3%
Entreprises							
	Dépôts à vue	août	66 434	78 032	76 695	-1,7%	15,4%
	Dépôts à terme	août	39 223	42 746	42 467	-0,7%	8,3%
Encours bancaires							
Ménages							
	Crédits de trésorerie	août	89 647	86 690	86 833	0,2%	-3,1%
	Crédits à l'habitat	août	127 587	131 784	131 888	0,1%	3,4%
Entreprises							
	Crédits de trésorerie	août	42 804	52 456	52 330	-0,2%	22,3%
	Crédits d'équipement	août	58 028	53 401	53 187	-0,4%	-8,3%
Créances douteuses							
	Créances douteuses brutes	août	33 956	45 408	46 766	3,0%	37,7%
							(source : IEO M)

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,30% à 5,75% (Taux SGFGAS à partir du 01/10/2010)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	30/09/2010	31/08/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08
EONIA	0,8780%	0,3920%	+ 0,486 pt	0,4100%	+ 0,468 pt
EURIBOR 1 mois	0,6250%	0,6220%	+ 0,003 pt	0,4530%	+ 0,172 pt
EURIBOR 3 mois	0,8920%	0,8860%	+ 0,006 pt	0,7000%	+ 0,192 pt
EURIBOR 6 mois	1,1460%	1,1370%	+ 0,009 pt	0,9940%	+ 0,152 pt
EURIBOR 12 mois	1,4330%	1,4140%	+ 0,019 pt	1,2480%	+ 0,185 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	7,10%	01/07/2010

taux d'intérêt légal

	taux	JORF
année 2010	0,65%	11/02/2010
année 2009	3,79%	11/02/2009

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	30/09/2010	31/08/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08
TEMPE	0,4431%	0,4199%	+ 0,458 pt	0,3476%	+ 0,530 pt
EURIBOR 1 mois	0,6180%	0,6400%	- 0,022 pt	0,4790%	+ 0,139 pt
EURIBOR 3 mois	0,8800%	0,8950%	- 0,015 pt	0,7120%	+ 0,168 pt
EURIBOR 6 mois	1,1370%	1,1470%	- 0,010 pt	0,9950%	+ 0,142 pt
EURIBOR 12 mois	1,4200%	1,4210%	- 0,001 pt	1,2420%	+ 0,178 pt
TMO	2,9400%	2,9600%	- 0,020 pt	3,7400%	- 0,800 pt
TME	2,7400%	2,7600%	- 0,020 pt	3,5400%	- 0,800 pt
TRBOSP	2,9500%	2,7800%	+ 0,170 pt	3,7600%	- 0,810 pt

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD				JPY			GBP		
	30/09/2010	31/08/2010	31/12/2009	#####	31/08/2010	31/12/2009	30/09/2010	31/08/2010	31/12/2009	
taux JJ	0,280%	0,240%	0,145%	0,085%	0,095%	0,430%	0,575%	0,595%	0,465%	
3 mois	0,386%	0,400%	0,375%	0,270%	0,360%	0,305%	0,760%	0,840%	2,850%	
10 ans emprunts phares	2,570%	2,520%	3,840%	0,940%	0,990%	nd	2,960%	2,820%	3,020%	

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er octobre 2010)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,05%
Prêts à taux fixe	5,60%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,09%
Prêts à taux variable	5,05%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	5,79%
Prêts relais	6,27%	Dé couverts en compte (commission de plus fort dé couvert exclue)	13,59%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,60%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,32%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Dé couverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	19,32%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,15%		Dé couverts en compte (commission de plus fort dé couvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	87,4353	1 NZD/XPF	64,7276	1 HKD/XPF	11,2664	1 GBP/XPF	138,7659	
100 JPY/XPF	104,9716	1 AUD/XPF	84,8129	1 SGD/XPF	66,5097	100 VUV/XPF	90,4940	1 FJD/XPF	46,9570

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur: IEOM – Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 – 98 713 Papeete RP
 Dépôt légal : 13 octobre 2010 - Achevé d'imprimer le 13 octobre 2010 – N° ISSN 1240-3830